



Le Jean Eustache est la propriété de la Ville de Pessac depuis 1990.
L'Association Cinéma Jean Eustache a été créée en décembre 1999
pour gérer et animer le cinéma.

POURQUOI ADHÉRER ?

Pour marquer **votre attachement** au Jean Eustache,
bénéficier de **plusieurs invitations** par an,
participer à la vie de l'association et recevoir, 3 fois par an,
L'Eustache d'Encre, le bulletin de liaison des adhérents.

COURRIEL DE L'ASSOCIATION : ASSO.CINE.JEAN.EUSTACHE@GMAIL.COM

Adhésion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026
À remettre à la caisse du cinéma ou à retourner par courrier
à l'Association Cinéma Jean Eustache · 7 rue des Poilus · 33600 Pessac

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :

MERCI DE VEILLER À ÊTRE LISIBLE

- ☐ **ADHÉSION : 20 €**
- ☐ **SUPPLÉMENT POUR ENVOI DE LA MINI-GAZETTE : 30 €**
- ☐ **ADHÉSION PARTENAIRE : À PARTIR DE 50 €**
AVEC UNE INVITATION PAR MOIS. ADRESSE COURRIEL INDISPENSABLE
- ☐ **MOINS DE 25 ANS : 5 €**

LES CARTES D'ADHÉRENTS SERONT DISPONIBLES À LA CAISSE DU CINÉMA